

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MARS 2012

Nos réf : JD/MCR

Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc arrivé à 19h50, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie.

Excusés : MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à MAKSOUH Mourad,
RADREAU Sophie a donné procuration à AUDOUZE Yann,
MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie.

Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Monsieur Jean-Claude GIRARD** est nommé secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du 23 février 2012 appelle une remarque de **Madame Dalila FONTAINE** :

« Page 7 : Mise en place d'un Comité technique : au 01/01/2012 : 53 agents, les élections auront lieu en septembre 2012 ».

Monsieur Pierre KNEPPERT précise :

« Création d'un Comité technique paritaire propre : la mise en place interviendra après les élections en septembre 2012 ».

Les membres signent le registre.

Avant de passer à l'ordre du jour, **Monsieur le Maire** demande aux membres d'observer une minute de silence pour la tragédie de Toulouse.

Ordre du jour :

I – Compte administratif – Compte de gestion 2011 : Commune / Budgets annexes - rapporteur Pierre KNEPPERT ➤

Compte administratif Commune

- Section de fonctionnement :

| | | |
|---------------------|----------------|---------------------|
| Recettes | 3 493 140,20 € | |
| Dépenses | 2 972 728,41 € | |
| Soit un excédent de | | <u>520 411,79 €</u> |
- Section d'investissement :

| | | |
|---------------------|--------------|--------------------|
| Recettes | 947 012,13 € | |
| Dépenses | 849 941,49 € | |
| Soit un excédent de | | <u>97 070,64 €</u> |
- Restes à réaliser :

| | | |
|--------------------|--------------|---------------------|
| Recettes | 440 000,00 € | |
| Dépenses | 604 750,00 € | |
| Soit un déficit de | | <u>164 750,00 €</u> |

La section d'investissement présente un déficit de 67 679,36 €

Compte administratif Bois

- Section de fonctionnement :

| | | |
|---------------------|-------------|--------------------|
| Recettes | 92 095,72 € | |
| Dépenses | 4 539,04 € | |
| Soit un excédent de | | <u>87 556,68 €</u> |
- Section d'investissement :

| | | |
|--------------------|-------------|-------------------|
| Recettes | 28 310,91 € | |
| Dépenses | 32 396,11 € | |
| Soit un déficit de | | <u>4 085,20 €</u> |

- Restes à réaliser :

| | |
|----------|---|
| Recettes | 0 |
| Dépenses | 0 |

La section d'investissement présente un déficit de 4 085,20 €

Compte administratif Bâtiments locatifs

- Section de fonctionnement :

| | |
|--------------------|--------------------|
| Recettes | 296 550,00 € |
| Dépenses | 319 485,11 € |
| Soit un déficit de | <u>22 935,41 €</u> |
- Section d'investissement :

| | |
|---------------------|--------------------|
| Recettes | 42 105,39 € |
| Dépenses | 2 192,86 € |
| Soit un excédent de | <u>39 912,53 €</u> |

Les comptes administratifs 2011 sont conformes aux comptes de gestion tenus par le Trésorier.
Monsieur le Maire quitte la salle, les membres du Conseil Municipal passent au vote.

VOTE : POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 05

II – Budget Primitif 2012

- rapporteur Jocelyne MERAUX ↗

• Budget Commune

| | |
|---|----------------|
| Section de fonctionnement Recettes/Dépenses : | 3 584 379,00 € |
| Section d'investissement Recettes/Dépenses : | 1 230 670,00 € |

• Budget Bois

| | |
|---|--------------|
| Section de fonctionnement Recettes/Dépenses : | 110 556,00 € |
| Section d'investissement Recettes/Dépenses : | 64 946,00 € |

• Budget Bâtiments locatifs

| | |
|---|--------------|
| Section de fonctionnement Recettes/Dépenses : | 319 700,00 € |
| Section d'investissement Recettes : | 39 912,00 € |
| Dépenses : | 2 300,00 € |

• Budget 2012 – Réhabilitation Ecole du Centre

| | |
|--|----------------|
| Section d'investissement Recettes/Dépenses : | 1 224 000,00 € |
|--|----------------|

Certains articles appellent quelques observations de la part des membres :

Réponses de Pierre KNEPPERT :

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • GIRARD Jean-Claude : 6067 Fournitures scolaires BP 2011 : 20 000, Réalisé : 16 621, Proposé 2012 : 22 000 | <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de 2 classes supplémentaires. On a tenu compte de l'augmentation des effectifs. |
| <ul style="list-style-type: none"> • AUDOUBE Yann : 61523 Entretien voies/réseaux BP 2011 : 40 000, Réalisé : 61 081, Proposé 2012 : 40 000 | <ul style="list-style-type: none"> • Maintien du BP 2011 soit 40 000 € : travaux supplémentaires, abattage d'arbres, inondations, grêle pour le réalisé 2011. |
| <ul style="list-style-type: none"> • FONTAINE Dalila : 6184 Versement à des organismes de formation BP 2011 : 2 000, Réalisé : 8 716,09, Proposé 2012 : 4 000 | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des habilitations obligatoires pour les ateliers. |
| <ul style="list-style-type: none"> • GRILLOT Fabienne : 6248 Frais de transport divers Proposé : 2 000 | <ul style="list-style-type: none"> • Transport scolaire Keolis pour les enfants de la restauration scolaire (plus de sécurité et mise en place d'activités). Betty PETIT rappelle le coût avantageux. |
| <ul style="list-style-type: none"> • FONTAINE Dalila : 64168 Autres charges personnel 6488 Autres charges personnel | <ul style="list-style-type: none"> • Cotisations Caisse de retraite. • Validation de service Caisse de retraite due aux agents. |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • GRILLOT Fabienne : 6531 Indemnités Elus | <ul style="list-style-type: none"> • Proposition 2012 équivalente à celle de 2011, soit 94 000 €. |
| <ul style="list-style-type: none"> • TRAVERSIER Agnès : 6574 Subventions BP 2011 : 146 000, Réalisé : 105 248, Proposé 2012 : 188 593 Pourquoi une telle différence ? | <ul style="list-style-type: none"> • La différence provient de la subvention versée à l'AGASC pour 2011 (articles 611 et 6574), 2012 à l'article 6574 Globalité de la subvention. |
| <ul style="list-style-type: none"> • FONTAINE Dalila : Subvention AGASC : Le provisionnel de l'association prévoit 136 000 € alors que 129 500 € inscrit. | <ul style="list-style-type: none"> • L'association a pour 2011 un excédent de 7 000 € d'où la différence. En fin d'année 2012, au vu des bilans, un réajustement sera fait, une décision modificative sera prise. |
| <ul style="list-style-type: none"> • BIGEARD Isabelle : 722 Régie fleurissement | <ul style="list-style-type: none"> • Annulé en 2012. |
| <ul style="list-style-type: none"> • GRILLOT Fabienne : 2313 Etanchéité toiture Françoise Dolto 1641 Emprunt | <ul style="list-style-type: none"> • Oui, l'étanchéité est à refaire. • En 2012, pas d'emprunt. |
| <ul style="list-style-type: none"> • TRAVERSIER Agnès : 10222 FCTVA Pour quels travaux ? | <ul style="list-style-type: none"> • Multi-accueil, Françoise Dolto, La Ferme. |

► L'assemblée se prononce sur les taux des taxes communales :
Taxe d'habitation : 12,43% ; Taxe Foncier bâti : 25,64% ; Taxe Foncier non bâti : 33,49%.

VOTE : POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 05

► Subvention à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles de Bavans (AGASC – MPT) Montant : 129 500 €.

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : Messieurs **Marcel MANIAS, Pierre CLAUDON, Alain RENOUX**, membres élus représentés à l'AGASC.

VOTE : POUR : 23 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

► Adoption du Budget Communal :

VOTE : POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 05

► Adoption du Budget annexe Bois :

VOTE : POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 05

► Adoption du Budget annexe Bâtiments locatifs :

VOTE : POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le Budget Réhabilitation de l'Ecole du Centre est reporté.

► Liste des emplois communaux 2012 : 54 agents.

Dalila FONTAINE : « Nombre de postes équivalent temps plein ? »

Pierre KNEPERT : « La liste présentée correspond aux emplois, pas de distinction entre temps plein ou partiel »

VOTE : POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

► Locations communales, Travaux et Services 2012.

Monsieur le Maire précise le rajout dans la rubrique Cimetière du nouveau columbarium – Tarif concession : 500 €.

Dalila FONTAINE : « Sollicite des explications quant aux divers tarifs du columbarium »

Mourad MAKSOUD : « Précise les trois emplacements funéraires »

Christine MORENO : « Précise pour le périscolaire suppression 'addition des présences du matin et soir' »

VOTE : POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

III – Rapports des Commissions

→ COMMISSION « GROUPE DE REGULATION SOCIALE » séance du 27 février 2012

- rapporteur Jocelyne MERAUX ☞

Le compte-rendu est remis aux membres pour information.

→ COMMISSION « COMMUNICATION » séance du 21 février 2012

- rapporteur Betty PETIT ☞

Présentation aux journalistes des informations des mois de mars et avril 2012

Amicale des Associations bavaïses - réflexion

Convention en cours.

Demande de l'amicale : promouvoir les manifestations de l'amicale sur les différents supports de communication de la commune, notamment sur le site internet.

La Commission est d'accord pour communiquer leurs manifestations sur le site. Toutefois, il serait nécessaire d'ajouter à la future convention un paragraphe communication qui reprenne les différents cas de figure.

Il serait même intéressant d'imaginer que l'amicale puisse avoir un accès sur le site internet de la commune moyennant une formation afin de mettre à jour elle-même ses propres infos.

Dans le but d'aider leurs associations, l'amicale pourrait aussi publier les manifestations des associations adhérentes.

La Commission pense qu'il faudrait une personne de la municipalité dans le bureau de l'amicale comme il y aura une personne de l'amicale dans la Commission Culture.

Revue municipale

A été distribuée.

Site internet

- Deux solutions restent possibles pour la pérennité du site sur les années à venir :

- Nous avons encore la possibilité de rejoindre la plateforme PMA.
- L'autre solution, c'est de continuer comme depuis le début avec l'outil existant et le logiciel Joomla.

- Devis de la société Atout 25 pour la mise à jour de notre site internet :

- Mise à jour de Joomla de base 1.5 vers 2.5 : 500 € (Récupération des sections, catégories, articles, menus).
- Template (visuel du site) : 200 à 800 € suivant un cahier des charges à définir.
- Pour les photos : 60 € l'installation, sans récupération des galeries. Supplément en fonction du nombre de galeries à transférer (transfert manuel).
- 60 € par module supplémentaire transféré.

- La Commission doit travailler sur le nouveau visuel, la nouvelle charte graphique, le nouveau contenu car avec la nouvelle version, il sera obligatoire de tout changer.

- Le 22 mars, les membres ont travaillé sur ce sujet afin d'assurer l'avenir et la pérennité du site (le compte-rendu retracera ce point).

Divers

- Un membre de la Commission propose une idée afin de remercier les bénévoles qui aident dans les différentes manifestations, comme la course pédestre.

Par exemple : remettre des tickets « casse-croûte ou entrées diverses » ou un « kit bénévoles » pour les manifestations communales (soirées théâtres, repas du salon du cadeau, etc...). Ce qui permettrait d'amener quelques personnes supplémentaires à nos manifestations.

- Rappel aux élus : samedi 25 février, visite plateforme courrier de la poste d'Audincourt à 6h45 du matin.

Ce compte-rendu n'appelle aucun questionnement de la part des membres présents.

IV – Comptes-rendus de la Municipalité

- rapporteur Pierre KNEPPERT ☞

Les comptes-rendus des 15, 22 et 29 février 2012 et 14 mars 2012 sont repris dans les divers rapports de Commissions.

● Changement d'affectation d'un logement

Conformément aux dispositions de l'article L443-11 du Code de la Construction, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le changement d'affectation d'un logement sis au 3 rue de la Berge en m² sociaux pour les besoins de la PMI.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

● Motion ONF

Intervention de **Monsieur le Maire** :

« Fin 2009, une note du ministère du Budget est diffusée largement, préconisant une privatisation partielle de l'ONF.

Ensuite vient le rapport Gaymard.

Suite à des négociations entre les ministères concernés, la Direction de l'ONF et la Fédération Nationale des Communes Forestières, un contrat de plan a été mis en place qui comporte 3 points essentiels :

- Des objectifs ambitieux confiés à l'ONF, avec une réduction des effectifs de 700 emplois.
- Une nouvelle taxe à l'hectare instaurée, aujourd'hui de 2 € / ha, qui ne résoudra pas les problèmes de financement de l'ONF (5M € prévus).
- L'abandon convenu de certaines tâches avec, en premier, les missions de service public : la surveillance des forêts.
On transforme un établissement public en une grande coopérative forestière, chargée d'approvisionner la filière bois.

De nombreux maires de communes forestières ne connaissent que trop les conséquences de l'absence d'interlocuteur pour leur commune.

Depuis 10 ans, l'ONF a supprimé plus de 1000 emplois et ce, essentiellement sur le terrain. 700 suppressions supplémentaires, c'est vouer à la disparition le modèle de gestion à la française.

En supprimant le triage et en augmentant les surfaces à gérer, c'est le service de proximité et la vision globale de la gestion forestière que les élus perdent.

Interrogeons-nous aujourd'hui sur la question suivante : quelle forêt à nos enfants ? »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote favorablement à la motion présentée ci-dessus.

● Motion CHBM

Intervention de **Monsieur le Maire** :

« Le Conseil Municipal de Bavans, réuni en date du 29 mars 2012, apporte son soutien aux personnels du CHBM concernant la dégradation des conditions de travail et la suppression d'emplois suite à la restructuration des services Cuisine et Blanchisserie, la réorganisation des secrétariats.

Face à ces restructurations et face aux difficultés d'exercer leur métier, des médecins ont quitté le CHBM, ainsi que nombre d'infirmières en 2011.

Le manque d'effectifs de jour comme de nuit aggrave encore les conditions de travail du personnel en imposant dans des services l'alternance de travail jour nuit, les changements planning permanents jusqu'à cinq fois dans le mois, et le recours à la mobilité interservices, inter-pôles.

Cela conduit à une pression incessante qui s'ajoute à l'épuisement du personnel, qui ne peut être acceptable.

Il en résulte pour les patients une qualité des soins et d'accueil qui s'est dégradée par manque d'effectifs et de matériel dans tous les services.

La disparition à Montbéliard : des services d'hospitalisation en Pédiatrie, en Diabétologie, en Ophtalmologie, des services spécifiques comme l'ORL, ne fait que renforcer notre attention sur les difficultés rencontrées par les patients de l'aire urbaine pour trouver des services hospitaliers spécialisés de proximité. »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote favorablement à la motion présentée ci-dessus.

● Information Carrière BARBIER : changement d'exploitant : Société Granulats de Franche-Comté CHENOUE -21

● **Monsieur Pierre CLAUDON** présente le périmètre SAGE / Allan :

« Afin de reconquérir le bon état des milieux aquatiques, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée a préconisé l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) pour le bassin versant de l'Allan. Le SAGE est un document de planification de la gestion de l'eau qui fixe les objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource. Après prise de l'arrêté préfectoral fixant le périmètre, sera enclenchée la constitution de la Commission Locale de l'Eau (CLE). L'objectif est de constituer cette CLE d'ici la fin de l'année. Auparavant, une consultation officielle de 4 mois des Collectivités locales est demandée pour avis sur le périmètre proposé pour ce SAGE. A ce titre, une plaquette de présentation du SAGE Allan ainsi que la carte du périmètre est consultable à l'accueil de la Mairie. »

- **Monsieur Pierre CLAUDON** présente la carte PLU interactive qui sera prochainement mise en ligne sur le site internet.
- Elections présidentielles : **Monsieur KNEPERT** demande aux Conseillers de s'inscrire sur le tableau des permanences.
- Samedi 31 mars 2012 Salle du Conseil : réception « Citoyenneté », les jeunes de 18 ans, leur carte électorale leur sera remise.
- Prochaine réunion extraordinaire sur le sujet suivant : « La réhabilitation de l'Ecole du Centre ».

Séance levée à 20h30.